

Trouve ce dont
tu as besoin

sur
tennis24.ch



L'association professionnelle des meilleurs enseignants de tennis



SUCCÈS OU SPIRALE DESCENDANTE

ENSEIGNANTS & CLUBS DE TENNIS – UN TRAVAIL D'ÉQUIPE?

Depuis des années, la SPTA œuvre en tant qu'association professionnelle des meilleurs professeurs et enseignants de tennis pour une coopération optimale entre clubs et enseignants de tennis. Malheureusement, l'importance de ce travail d'équipe est souvent sous-estimée par les clubs et les centres au profit d'hypothétiques avantages à court terme.

TEXTE: THOMAS MEIERHOFER



**SWISS PROFESSIONAL
TENNIS ASSOCIATION**

Postfach 324
CH-6391 Engelberg
Tel. 041 639 53 47
meierhofer@spta.ch
www.spta.ch
www.facebook.com/SPTA1980/

Jusqu'en 2005, l'ancienne association suisse des professeurs de tennis se chargeait elle-même de former ses membres. Depuis lors, la SPTA, en tant qu'association de professionnels, s'est efforcée en premier lieu d'offrir à ses membres (plus de 600) des conditions optimales pour exercer leur métier sur les courts. En plus de fournir des offres ciblées de formation complémentaire, la SPTA remplit de nombreuses autres fonctions importantes, notamment en matière de représentation des intérêts, de communication et de conseil aux membres.

La qualité de la formation reste essentielle

Aujourd'hui, la SPTA soutient autant que possible Swiss Tennis pour tout ce qui concerne la formation. C'est le cas en particulier lors du plus grand événement de formation organisé conjointement, le Forum de tennis suisse. Notre credo commun: seuls des monitrices et moniteurs formés de manière optimale et adaptée au niveau des élèves peuvent dispenser un enseignement de qualité dans les clubs et les centres en vue de continuer à écrire l'histoire du tennis suisse.

Professeur-e-s de tennis avec brevet fédéral

Voilà plus de cinq ans que les enseignant-e-s de tennis professionnels* peuvent obtenir un brevet fédéral, qui constitue le plus haut niveau de formation offert par l'association dans le domaine du sport populaire. La SPTA est également responsable de l'organisation sportartenlehrer.ch, qui regroupe aujourd'hui 17 fédérations sportives et organisations professionnelles suisses.

sportartenlehrer.ch

sportartenschulleitende

Les professeur-e-s de tennis avec brevet fédéral et les enseignant-e-s de sport diplômé-e-s HES, grâce à Swiss Tennis et à l'organisation sportartenlehrer.ch.

Votre moniteur est-il membre actif de la SPTA?

Étant donné que les centres et les clubs posent toujours plus de questions au secrétariat de la SPTA sur des sujets relatifs à l'enseignement (contrat type, tarifs, questions juridiques, etc.), la question ci-dessus est devenue standard. Malheureusement, il n'est pas rare que les clubs demandent conseil à la SPTA concernant des «enseignants» pas du tout ou pas assez formés, ou formés à l'étranger. Il s'agit généralement de problèmes qui étaient prévisibles dès le début.

Est-on membre actif de la SPTA en étant enseignant-e de tennis?

C'est une autre question qui est souvent posée au secrétariat de la SPTA. Comme celle-ci n'agit que pour ses membres actifs, on en arrive très vite au sujet de l'affiliation (pour savoir si les enseignant-e-s de tennis et les entraîneurs-euses A/B/C sont concernés). Ces tentatives de «parasitisme» qui se font sur le dos des membres payants solidaires sont malheureusement récurrentes. Ce comportement est regrettable dans l'environnement équitable et sportif de notre organisation à but non lucratif.

L'amour du tennis chez les partenaires de la SPTA

«Dis-moi qui sont tes partenaires et je te dirai qui tu es.» Ce dicton légèrement adapté s'applique tout à fait à la SPTA. Que ce soit chez Joseph Tennisplatzbau, une entreprise familiale suisse de construction de courts et de matériel d'entraînement, chez Klosters Tennis avec son initiateur et directeur du tournoi Hans Markutt ou auprès de Rico Altermatt, membre de la SPTA et représentant régional, et son entreprise Baumann Pokale, on sent toujours l'enthousiasme pour le tennis. Il en va de même pour notre sponsor principal SWICA (qui offre aux membres de la SPTA un contrat-cadre optimal pour les indemnités journalières maladie et accident), ainsi que chez Matthias Jauslin et son application Enrol, un logiciel de gestion pour les entraîneurs, les clubs, les élèves et les familles. Ce dernier est un prestataire qui résout en toute simplicité et de manière compétente les problèmes quotidiens auxquels sont confrontés nos membres et leur entourage professionnel sur les courts, sans faire de belles promesses marketing, comme le font d'autres prestataires qui essaient par ce biais d'appâter des clubs et des moniteurs. Et pour finir, mentionnons l'étude Beeler & Marbacher, spécialisée en droit du travail: les avocats Simeon Beeler et Reto Bösch, tous deux passionnés de tennis, conseillent et encadrent avec compétence nos membres. •

**DEVIENS AUJOURD'HUI MEMBRE
OU PARTENAIRE DE LA SPTA**

Jusqu'au 15 juillet 2021, la SPTA offre aux enseignant-e-s de tennis et aux entraîneurs-euses A/B/C intéressé-e-s la possibilité de s'affilier pour 2021 en payant la moitié de la cotisation annuelle (60 francs, cotisation entière: 120 francs) et de bénéficier immédiatement de tous les avantages.